

## Accompagnement individualisé " Pouvoir Bouger"

Association Formation Et Accompagnement Personnes En Contrats Aides (afapca)

[Voir les autres services \(12\)](#).




Périmètre : **Cantal**

---

### Présentation du service

Suite à la validation du plan d'action post bilan mobilité, mise en place de la prestation « Pouvoir Bouger » (Permis B - Réparation et/ou achat de véhicule - Location de véhicule).

#### Ce service répond aux besoins

-  **MOBILITÉ** • Être accompagné(e) dans son parcours mobilité
-  **MOBILITÉ** • Préparer son permis de conduire, se réentraîner à la conduite
-  **MOBILITÉ** • Entretien ou réparation son véhicule

[Voir tous les besoins](#)

#### Type de service

Accompagnement • Accueil • Aide financière • Information

#### Description du service

### 3 POSSIBILITÉS D'ACCOMPAGNEMENT :

- **le permis B : code et/ou conduite :**

Recherche de financement et mise en relation entre le bénéficiaire et l'auto-école pour l'inscription

#### Contact

 04 71 43 07 20

 [contact@cantalmouv.fr](mailto:contact@cantalmouv.fr)

#### Informations clés

 **Ce service est cumulable avec d'autres dispositifs**

##### **Fréquence et horaires**

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur rendez vous

##### **Accueil**

**En présentiel** • 10 PL DU CHAMP DE FOIRE, 15000 AURILLAC

**À distance**

#### Partager ce service

 <https://dora.fabrique.social.gouv.fr/services/association-formati...>

 **Télécharger en PDF**

## Qui peut bénéficier de ce service ?

### Le public concerné

- Demandeur d'emploi bénéficiaire des minimas sociaux
- Demandeur d'emploi non indemnisé
- Demandeur d'emploi en contrat aidé
- Public bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Adhérent au Contrat de Sécurisation professionnelle (CSP)
- Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Demandeur d'emploi avec un projet de créateur/reprise d'entreprise
- Demandeur d'emploi recruté sur un emploi Avenir
- Bénéficiaire de prestation familiale
- Demandeur d'emploi
- Demandeur d'emploi indemnisé
- Adultes en situation de handicap
- Intérimaire

### Les critères d'admission

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire
- Exclu.e du système bancaire classique (faible revenu ou situation professionnelle fragile)
- Demande adressée par un travailleur social
- Reconnaissance de la Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Personnes Handicapées (CDAPH)
- Personnes accompagnées dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Réciproque (CER)

### Les pré-requis, compétences

- Aucun
- 

## Comment mobiliser ce service ?

### Les démarches à réaliser

#### Pour les accompagnateurs

- Envoyer un mail avec une fiche de prescription

#### Pour les bénéficiaires

- Se présenter
- Etre orienter par un prescripteur (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Assistante Sociale du Conseil Départemental, CIDFF, SIAE...). Ce prescripteur se chargera de transmettre une fiche de prescription signée

### Les documents à fournir

#### Documents à compléter

- Fiche\_de\_Prescription\_\_mobilité\_2022 (.pdf)
- <https://www.cantalmouv.fr/>

#### Justificatifs à fournir

- Attestation d'inscription pole emploi
- Attestation Revenu Social de Solidarité (RSA)
- Attestation Caisse Allocation Familiale (CAF)
- Contrat d'intégration Républicaine de - 24 mois